Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

DVH après déconfinement

Par JustinePy

Bonjour Maître,

Mon ex-mari n'a pas voulu exercer son DVH pendant le confinement. C'était son choix. Notre fils de 12 ans est donc resté confiné à mon domicile.
Son DVH s'exerce en temps normal 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances.
Depuis la fin du confinement, mon ex-mari veut rattraper ses jours perdus. Je n'ai rien contre mais il veut m'imposer les jours qui l'arrange.
En a-t-il le droit ?
Merci de votre réponse.

Cordialement.